

**COMITÉ
AVEYRON
FFHANDBALL**



AUTORISATION PARENTALE – SAISON 2022 / 2023

Dans le cadre de la sélection départementale du comité de handball de l'Aveyron

Cette autorisation fera office pour toute la saison. En cas de changement d'avis, de modification (ex pour les prescriptions médicales), les responsables légaux de l'enfant sont dans l'obligation de nous en tenir averti.

Je soussigné,

Responsable du (de la) jeunené(e) le

Téléphone pour contact en urgence :

Autorise mon enfant à participer aux stages départementaux et aux compétitions de la sélection départementale du comité de handball de l'Aveyron.

Je m'engage à remettre la fiche sanitaire de liaison, dûment complétée, aux responsables du comité départemental de handball de l'Aveyron, en cas de stage avec hébergement.

Je m'engage à signaler tout traitement médical.

J'autorise le responsable du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Je m'engage à reverser au comité, le montant des dépenses engagées par le comité pour l'intervention.

Par ailleurs, toute utilisation d'images ou de photos sera autorisée dans le cadre des actions du comité.

Signature du responsable légal :